

Faut-il se réjouir de la plainte du syndicat Francepolice contre Nicolas Gardères ?

écrit par Christine Tasin | 6 juin 2016



C'est peu de dire que Nicolas Gardères a, une fois de plus, défrayé la chronique en tenant sur *Bistro libertés* des propos inacceptables :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/06/04/nicolas-garderes-niquer-la-police-fait-partie-de-notre-identite/>

La réaction du syndicat Francepolice ne s'est pas fait attendre, une plainte a été déposée contre l'avocat, voir le communiqué ci-dessous.

Bien sûr, la première réaction des "[fachos](#)" insultés par Nicolas Gardères lors de nos assises sur la liberté d'expression est d'applaudir. Une petite fessée pour ce Vert libertaire et donc liberticide qui, par ses engagements militants, concourt à tuer la Liberté tout court au profit des milices antifas et des règles de la charia n'est pas pour nous déplaire. En effet, que soient, aussi, entraînés au tribunal ceux qui ont détricoté, peu à peu, notre droit, notre

constitution, nos traditions, permettant aux lois antiracistes qu'ils applaudissent de persécuter les patriotes anti-islam et que soient diabolisés voire criminalisés ceux qui ne votent pas comme eux, on a envie de dire que c'est un juste retour du bâton. Et on est contents que la police ne laisse pas passer l'affront.

Néanmoins, on est obligés de constater, impuissants, que la judiciarisation des débats et de notre pays s'amplifie et ce n'est pas une bonne nouvelle.

Quid de notre héritage gaulois, de notre esprit français qui voulait que l'on réglât dans un débat de haute tenue des différends ? Que l'on réglât à coups d'arguments et de talent oratoire (dû à une solide formation en latin, grec et rhétorique) des divergences politiques ?

Pourquoi devrait-on aller rendre des comptes au tribunal [parce que l'on pense et dit](#) que l'islam est une saloperie ?

Pourquoi devrait-on aller rendre des comptes au tribunal parce que l'on estime que Cazeneuve devrait ne rien laisser passer [aux migrants](#) qui agressent les routiers ?

Pourquoi vouloir interdire à chacun non seulement de dire mais de penser ce qu'il veut ?

Nous assistons à un paradoxe. A l'heure où les cours de morale à l'école primaire ont disparu parce que, paraît-il, trop coercitifs, trop manipulateurs, voilà que ce sont tous les adultes de notre pays qui sont considérés comme des gamins en culottes...

Je ne suis pas sûre que ce soit une bonne chose.

On arrive à ce paradoxe. On a voulu faire disparaître la peur du gendarme, on a voulu donner toute liberté et c'est pour mieux assassiner et les gendarmes traînés dans la boue par un pseudo-dandy et la liberté de tous.

Quousque tandem abutere, Hollande, patientia nostra ?

Jusqu'à quand, Hollande, abuseras-tu de notre patience ?

J'ai choisi de remplacer Catilina, (le vieil ennemi de Cicéron ainsi interpellé) par Hollande parce que ce sinistre personnage qui prétend nous gouverner incarne tous les méfaits et tous les excès de notre temps, excès et méfaits qu'il porte à son paroxysme. C'est à lui que nous devons de voir des policiers insultés, menacés, blessés voire assassinés. Il ne les défend pas et il leur donne l'ordre de ne pas se défendre, ils apparaissent donc, pour les racailles, comme de pauvres types bons à rosser ou à brûler. C'est à lui que nous devons de voir des milices antifascistes et des casseurs gauchistes tenir la rue et interdire toute manifestation de patriotes. Il leur suffit en effet de menacer de faire une contre-manifestation pour que le préfet -merci Cazeneuve, merci Hollande- interdise tout au lieu d'embarquer les gauchistes... Bref, nos dirigeants, depuis 40 ans, piétinent et oublient délibérément la res-publica, le bien commun, pour pratiquer la préférence étrangère, la préférence délinquante, la préférence internationale, la préférence des minorités, entraînant, de fait, mépris pour notre peuple, notre histoire, nos valeurs, et mépris pour ceux qui sont chargés du maintien de l'ordre dans notre pays. Entre autres sans-dents.

Nous sommes, de toute évidence, à la charnière de deux époques. L'époque contemporaine se meurt, et sans doute que les historiens du futur décideront qu'elle a pris fin le 11 septembre 2001.

Et le sort qui sera dévolu à la liberté d'expression sera fondamental pour l'époque qui n'a pas encore de nom. Les enjeux sont cruciaux... C'est carrément l'avenir des humanités, des humanistes et de l'humanité qui est en jeu. Rien de moins.

Communiqué de presse

Le 03 Mai dernier, Nicolas Gardères, avocat au barreau de Paris, alors invité de l'émission « *Bistro Libertés* » sur La Chaîne TV libertés, a tenu des propos inacceptables à l'encontre des forces de police.

Prenant la parole sur le sujet de l'épuisement général des policiers dans le contexte de fortes tensions sociales que nous connaissons actuellement, ce dernier a commencé par juger « sain » dans une société démocratique de détester la police. Pour continuer crescendo, en jugeant évident que les agents de police soient insultés, puisque selon lui, « *payés pour ça* », et conclure son anathème par ceci : « *Vous verriez ces sales flics comment ils se comportent. On les connaît les flics. (...) La jouissance du flic à frapper, la jouissance du flic... N'oubliez jamais : pourquoi devient-t-on flic ? Pourquoi devient-on militaire ? Parce qu'à un moment, et ça il ne faut jamais l'oublier, il y a une jouissance à tuer, il y a une jouissance à tabasser.* »

Le syndicat France Police rappelle à Monsieur Gardères que les agents et officiers de police ne sont pas rémunérés pour se faire agresser verbalement ou physiquement, mais pour faire respecter la loi, émanation de la volonté populaire. Plus encore, nous condamnons ses propos selon lesquelles les motivations premières des policiers dans le cadre de leur service serraient dictées par une pulsion de violence et de mort.

Ainsi, si nous avons le plus grand respect pour la chaîne TV Libertés, qui a le mérite de laisser s'exprimer toutes les sensibilités politiques, nous ne pouvons accepter que toute une institution soit salie. Une plainte a donc été déposée à l'encontre de Monsieur Nicolas Gardères, qui aura à répondre de ces propos devant la justice.

<https://www.facebook.com/SyndicatFrancePolice/photos/a.380936398691487.1073741828.380929718692155/979444092174045/?type=3&theater>